

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2012

L'an 2012, le 18 janvier à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 janvier, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de M. ALLES, Maire.

Présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD M. Alain CRISTOFOLI, M. Pascal GEORGE, M. Thomas ZUMBIEHL, Mme Chantal LEFEVRE, M. LECACHEUX et Mme Olivia -Jane LACROIX.

Absents : M. Alain CORDIER qui donne pouvoir à M. CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT et M. MAILLET. Nommé secrétaire : M. LECACHEUX.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux leur accord afin de rajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes : **1° Demande de subvention à l'Assemblée Nationale : réserve parlementaire pour l'extension du cimetière** **2° Demande de subvention au SDIS (Services d'Incendie et de secours des Yvelines).**

Le Conseil Municipal accepte. Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal donne son accord sur :

La demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'extension du cimetière.

La signature de la convention de veille foncière avec la SAFER qui peut apporter son concours technique aux collectivités locales si on signe une convention avec cet organisme.

La demande de subvention à l'Assemblée Nationale : réserve parlementaire pour l'extension du cimetière ;

La demande de subvention au SDIS (Services d'Incendie et de secours des Yvelines) pour l'implantation d'une borne à incendie rue de Corblin hameau de La Bête.

Questions diverses :

Demandes de subventions 2012 non retenues : SARRAF (Société des Amis de la Région de Rambouillet et de sa Forêt), AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) et La Prévention Routière Association Comité des Yvelines.

Branchements plomb sur le hameau de Bouc Etourdi : Le SIAEP d'Ablis va procéder au remplacement des branchements en plomb au hameau de La Bête. Mme LEFEVRE et M. LECACHEUX demandent pour Bouc Etourdi quand cela sera réalisé, compte tenu que la commune est liée par une convention avec la Mairie de Dourdan et que celle-ci a déjà organisé ces changements pour le hameau de Rouillon. M. le Maire explique que nous allons prendre contact avec Dourdan. La réglementation prévoit que les canalisations encore en plomb soient remplacées d'ici 2013.

Pour extrait en Mairie le 19 janvier 2012

La séance est levée à 22H10